

## Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

3è<sup>me</sup> Groupe
 □

46250 OUZOUER-SUR-TRÉZÉE

DEMANDEUR Je soussigné (e), Mme Déborah GAUDICHON
Association : Amicale des Sapeurs-Pompiers
En qualité de : <i>Présidente</i>
Tél: Mail:
Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de boissons,
de: 3ème Groupe (cochez le groupe de votre choix)
→ Voir tableau « Groupes de boissons » <u>au dos de ce formulaire</u> .
Le : Dimanche 01 Décembre 2024 de 6h à 19h00
A l'occasion de <i>Marché de noël</i>
Lieu de la manifestation : Salle Polyvalente Salle des Fêtes Stade Autres Fait à Ouzouer sur Trézée, le 26/02/2024 Signature,
(1) Nom, Prénom, adresse
(2) Motif (loto, vide grenier, expo, rando, Fête, etc)
Arrêté du Maire  Le Maire de la Commune d'Ouzouer-Sur-Trézée  Vu la demande ci-dessus,  Vu les articles L2122-28 et L2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,  Vu les articles L3321-1 et L3334-2 du Code de la Santé Publique,  Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1  et L3335-4 du Code de la Santé Publique,  Vu la demande ci-dessus,  Arrête
Mme Déborah GAUDICHON, Présidente de l'Amicale des Sapeurs-"Pompiers
Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de
Lieu de la manifestation : Salle Polyvalente Salle des Fêtes Stade - Autres –
Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  Fait à Ouzouer sur Trézée, le 26/02/2024  L'Adjoint Délégué,  Pascal VATAN
TOUER S.